



BAROMÈTRE DES CÔTES

De Saint Malo à St Gilles

SAINT-MALO ET RÉGION

De notre correspondant Johann Leux

Joli retour de l'été

Eh bien, on peut dire que l'on a eu un retour de l'été pour la marée d'équinoxe avec des températures flirtant avec les 30°C pendant 10 jours. Il n'y a plus de saisons, comme disent les anciens !

Pour la pêche, cela a permis a beaucoup de monde de sortir et de faire de belles prises de bars, essentiellement aux shads ou autres leurres souples. Pour les lieux jaunes, ils sont de plus en plus durs à trouver et il faut souvent faire de nombreux spots pour tirer son épingle du jeu ! J'espère qu'ils vont revenir courant novembre avec le refroidissement de l'eau et



que les chasses de bars vont augmenter car elles sont encore timides.

Pour les seiches, c'est la pleine saison et elles se prennent en pêchant le bar, car elles adorent les shads, ou bien à l'aide d'une turlutte. Les premiers encornets ont également été pris par les mêmes moyens.

En pêche à soutenir, il se prend de tout, du rouget barbet, de

la dorade grise et royale avec quelques pagres de temps en temps. Il y a eu aussi de belles pêches de raies douces et de congres pris à l'aide de petites seiches et de maquereaux.

À bientôt, en espérant de la douceur pour le mois de novembre.



ROSCOFF ET RÉGION

De notre correspondant Paul Guillou

Aïe, aïe, aïe que calor...



Voilà un joli pépère qui a échappé aux chaluts pélagiques.

Nous n'avions pas vu cela depuis longtemps, une grande marée de coefficient 115, fin septembre avec 26°C de température, pas de vent ou si peu, les conditions idéal pour sortir en mer ou parcourir l'estran à la recherche de praires, ormeaux, crevettes et autres crustacés qui constituent pour les gourmets le plateau de fruits de mer idéal pour le repas du soir. Pas encore beaucoup de chasse de sternes dans la baie de Morlaix et pourtant, quand ce ne sont pas les aiguillettes ce sont les seiches qui depuis quelques jours détruisent gaiement nos leurres souples alors que nous recherchons d'autres espèces. Les maquereaux aussi sont souvent de la partie, ce qui prouve bien que le fourrage se rapproche des côtes. J'ai d'ailleurs repéré quelques petits bancs d'équilles ici et là, ce qui expliquerait le phénomène, mais je n'ai pas encore rencontré de sprats.

Il y a encore de belles dorades grises sur les spots habituels. Il y a aussi quelques jolis bars en

bordures, on peut les rechercher sur les roches et sur les plages quand il n'y a pas trop d'algues vertes pour que la pêche soit possible, mais aussi sur les parcs à huîtres ainsi qu'en bateau évidemment dans des fonds plus importants.

Il y a eu également pas mal de grosses vieilles, ces jours derniers. Ces grosses mémères nous réservent de jolis combats que l'on arrive parfois à gagner si nous ne les laissons pas retourner se planquer sous les roches, ce qui signifie presque toujours la fin du match en faveur du poisson.

Il y aurait de la morue et du lieu sur le petit large, mais je n'ai pas encore testé.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans la pratique de votre loisir favori et au plaisir de vous croiser au bord ou sur l'eau.



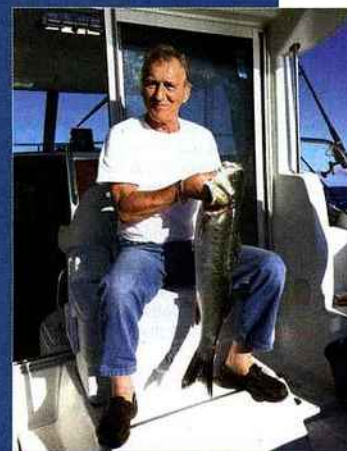
SAINT-GILLES ET RÉGION

De notre correspondant Guy Perrette

Beau soleil mais...

En cette fin d'été, en septembre et même début octobre, nous avons eu la chance de pouvoir profiter d'un temps magnifique, très propice aux sorties en mer. Malheureusement, il semble que certaines espèces aient déserté notre région ! Maquereaux et merlans en particulier. Les bonites sont là, même si elles ne sont pas toujours aisées à capturer et les seiches, nos fameuses margattes, sont à leur place, même si les prises sont très aléatoires certains jours, sans que nous puissions l'expliquer. Un nouvel arrêté est paru au Journal officiel le 22 septembre concernant une nouvelle taille : celle du maigre. Nos fédérations avaient suggéré une taille à 45 cm au minimum, taille de sa maturité d'après les scientifiques, et la FNPPSE préconisait déjà cette taille aux pêcheurs de loisir depuis de nombreuses années sur ses

planches, affiches et règles alors que cette espèce n'était pas officiellement "maillée". La Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture a hélas décidé que la taille officielle minimale serait de 30 cm ! En clair, tous les pêcheurs de France peuvent prélever des maigres juvéniles... Alors que nous pensions, nous, que la réglementation était sensée les protéger... Compte tenu des propositions que nos fédérations avaient faites auparavant, chacun comprendra pour qui a été décidée cette maille trop faible... Pas pour les pêcheurs de loisir assurément ! Nous signalons la création du deuxième CLUP (Comité local des usagers permanents des installations portuaires) de Vendée. Après Saint-Gilles-Croix-de-Vie, c'est à Jard-sur-Mer qu'ont été organisées récemment les élections pour désigner les



représentants des usagers au Conseil portuaire. Il reste encore beaucoup de progrès à réaliser en Vendée afin que les intérêts des usagers soient officiellement pris en compte dans chaque port du département, bien que cette représentation soit inscrite dans le code des ports maritimes depuis plus de 25 ans ! Ailleurs en France, dans d'autres départements, nous apprenons que certains Conseil généraux s'assurent qu'un CLUP existe bien dans chaque port et que les textes du code des ports maritimes sont effectivement respectés.

